

Recherches sociographiques



Jacques HENRIPIN et Évelyne LAPIERRE-ADAMCIK, *La fin de la revanche des berceaux : qu'en pensent les Québécoises?*

André Lux

Volume 16, numéro 2, 1975

Réalités diverses du zonage

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055697ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055697ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lux, A. (1975). Compte rendu de [Jacques HENRIPIN et Évelyne LAPIERRE-ADAMCIK, *La fin de la revanche des berceaux : qu'en pensent les Québécoises?*]. *Recherches sociographiques*, 16(2), 291–293.
<https://doi.org/10.7202/055697ar>

contrairement à celle de la « grande littérature », de dégager la spécificité de l'« être national » québécois, à savoir sa petitesse.

Même si la description que Beaulieu présente des Québécois paraît plus vraisemblable, il n'en est pas moins étonnant qu'il n'ait fait aucune référence à l'urbanisation et à l'industrialisation qui, à partir de la fin du XIX^e siècle, marquent le Québec et qu'il n'ait cité aucune monographie de quartiers urbains ou de familles ouvrières, par exemple celle de l'abbé S.-A. Lortie, « compositeur-typographe de Québec » (1904). Dès lors, le « petit répertoire de tout ce que nous avons eu de misérable, de taré, de maladivement naïf et de douloureux » apparaît très peu exhaustif et beaucoup trop sélectif et il nous renseigne beaucoup moins sur le Québec que sur son auteur-éditeur qui par la présentation de quelques fragments de sa biographie, dévoile non seulement son itinéraire social et scolaire mais aussi ses visées intellectuelles et sociales. Enfin, on est en droit, même si c'est là une question souvent interdite, de se demander en quoi la « petite » littérature québécoise, « pleine de fous, de névrosés, d'infirmités, d'ivrognes, de mystiques, de martyrs et de malades » est spécifique au Québec. La seule différence entre cette littérature et celle d'autres pays, par exemple les pays européens, est peut-être liée au fait que ces pays ont eu de « vrais » saints... En négligeant d'établir des comparaisons, en particulier avec la « petite » littérature canadienne-anglaise, l'on se donne toutes les facilités pour conclure que la « petite » littérature québécoise est différente, particulière, autre... N'est-ce pas là l'une des caractéristiques de tout groupe minoritaire que de se définir sous le signe de l'exception et de se poser comme « particulier » face à un « général » ?

Marcel FOURNIER

*Département de sociologie,
Université de Montréal.*

Jacques HENRIPIN et Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK, *La fin de la revanche des berceaux : qu'en pensent les Québécoises ?* Presses de l'Université de Montréal, 1974, iii + 164 p.

Comme nous en avertissent les auteurs, l'objectif de ce volume est de « présenter, d'une façon relativement simple, les résultats de l'enquête qui a été conduite en 1971, auprès de 1,745 femmes représentant l'ensemble des femmes mariées du Québec âgées de moins de 65 ans » (p. 10). Il constitue une première mouture offerte dans un langage abordable à un assez large public. Oeuvre de vulgarisation intelligente, écrite dans un style vivant sur un thème, celui de la natalité, qui est devenu une préoccupation majeure dans le monde en 1974, Année Mondiale de la Population. Le titre même du livre est très évocateur, alors que l'on parle facilement de dénatalité comme menace à la survie du Québec francophone. La couverture illustrée invite à ouvrir ce livre qu'elle recouvre sur ses deux faces de la photo, tirée des poussières de la Bibliothèque nationale, d'une famille d'autrefois avec ses quatorze enfants, maillons vivants de notre défunte revanche des berceaux.

Les entrevues, particulièrement longues puisque tissées autour de deux cents questions, ont porté sur les attitudes des femmes à l'égard des enfants, le nombre de ces enfants qu'elles souhaitaient ou s'attendaient à mettre au monde, les motifs pour lesquels ce nombre était limité, leurs opinions et comportements en matière de travail de la femme mariée, de contraception et d'avortement. Chaque fois, les opinions et comportements sont analysés en relation avec le type d'habitat, l'instruction, la langue, la profession du mari, le fait pour la femme de travailler ou non et son degré de religiosité. L'ouvrage s'achève sur une esquisse de politique de la natalité.

Parmi les constatations faites dans chaque chapitre, certaines attirent une attention particulière ; les auteurs ont eu la bonne idée de réunir dans un prologue ces « quelques résultats remarquables ». Ils sont au nombre de vingt-trois, qui servent de résumé avant la lettre. Sans pouvoir les relever tous, montons-en quelques-uns en épingle : les femmes mariées du Québec, les plus jeunes y comprises, gardent une attitude nettement favorable aux enfants ; pour quatre sur dix d'entre elles, les enfants n'entraînent pas une baisse du niveau de vie, baisse qui n'apparaît pour un autre quart

d'entre elles qu'au troisième enfant, alors que 65% des femmes de moins de trente-cinq ans estiment leur revenu familial suffisant. Bien que la moitié des femmes de moins de trente-cinq ans souhaitent travailler à l'extérieur, les enfants une fois plus âgés, la conception qu'elles se font de leur rôle resterait assez traditionnelle. Bien que trois sur quatre sont en désaccord avec la position officielle de l'Église catholique à propos de la contraception, seule une sur cinq souhaite voir légaliser l'avortement lorsque l'enfant n'est pas désiré.

Il faut souligner particulièrement le fait que « les familles francophones conservent une fécondité supérieure à celle des autres groupes. Mais chez les jeunes, cette surfécondité est minime » (p. 11). Il s'agit bien du nombre moyen d'enfants prévus pour les femmes au terme de leur vie reproductive; il ne dépasse pas 10% pour les femmes de trente à cinquante ans, mais atteindrait quand même 18% pour les plus jeunes, en comparaison des anglophones. Si ces niveaux attendus (2.5 enfants chez les femmes de moins de vingt ans) suffisent à remplacer les générations, ils ne pourront pas maintenir l'importance relative des francophones au pays, voire au Québec; en effet pour compenser le solde négatif des migrations, il faudrait une surfécondité de 20% à 40%.

En fait, divers objectifs peuvent être fixés à une politique de population, qui se font concurrence; maximation du bien-être, survie des francophones, arrêt de la croissance pour raison écologique, etc. Il s'agit donc de faire un choix politique délibéré. Les auteurs souhaitent une moyenne de trois enfants par famille, ce qui, en assurant une croissance naturelle de 1% l'an, garderait la population relativement jeune et dynamique et contribuerait à la surfécondité des francophones, compensatrice du déficit migratoire. La question se pose alors de savoir si une reprise de la fécondité peut être engendrée par une politique nataliste? Les auteurs sont sceptiques et présentent plutôt des suggestions de « politique familiale ». Ces suggestions partent d'un ordre de préférences donné par les femmes interrogées: 1) allocations familiales, 2) bourses d'études, 3) réseau d'aides familiales, 4) réseau de garderies, 5) aide au logement, 6) accroissement des emplois à temps partiel.

Compte tenu des nombreuses difficultés rencontrées pour élever des enfants et la possibilité justement relevée par les auteurs, d'« une saturation rapide des couples, quant aux satisfactions qu'ils éprouvent en ayant des enfants » (p. 134), l'objectif proposé aux politiques familiales est d'aider les parents qui ont des enfants à en supporter les divers coûts financiers et autres. Cet objectif, qui peut certes se combiner à celui visant à soutenir la natalité, en est distinct aux yeux des auteurs. Ceux-ci auraient dû aller plus loin même: en effet, à une époque de basse fécondité moyenne, les couples à trois enfants et plus compensent la fécondité faible ou nulle des autres en prenant presque seuls en charge la survie de la nation; l'élémentaire justice distributive exige qu'ils soient rémunérés pour ce service indispensable et lourd de charges. Ceci commanderait des allocations sensiblement plus élevées, qui pourraient accessoirement inciter à une augmentation de la fécondité. L'enquête affirme que seules 15% des femmes seraient induites par l'ensemble des mesures d'aide à mettre un enfant de plus au monde. Le problème de fortes allocations uniformes par rang d'enfant est qu'elles représentent un supplément d'autant plus élevé relativement que le revenu de base est faible; de telles allocations pourraient alors avoir un effet nataliste marqué chez les couples socialement et économiquement les plus défavorisés; vu que ces derniers ont de faibles aptitudes à éduquer, il serait peu recommandable de les pousser à ce genre de spécialisation. Aussi, des allocations familiales proportionnelles au revenu, jusqu'à un plafond modéré, me paraissent être paradoxalement plus justes socialement parlant.

L'étude de Henripin et Lapierre recèle une ambiguïté quant à la fécondité à venir. Elle a pleinement raison d'un côté de relativiser les données « du moment » qui donnent l'illusion d'une chute catastrophique de la natalité (50% au vu des taux bruts de natalité). Par ailleurs, cependant, les retards « momentanés » liés à l'espacement des naissances surviennent alors que, au dire des auteurs, le modèle traditionnel de comportement prédomine encore chez les femmes, qui quittent le marché du travail au mariage ou à la première naissance. Une fois réintégré le giron du rôle traditionnel de la femme-mère de famille, pourquoï les naissances de 2^e ou 3^e rang se font-elles tant attendre? La concurrence du confort matériel n'a-t-elle pas définitivement hâté la saturation du besoin viscéral de la maternité chez des femmes encore fidèles au « comportement traditionnel »? Or, comme « il y a

fort à parier que dans l'avenir, les choix ne seront pas aussi souvent faits en faveur de ce type de comportement » (p. 135), les prévisions des auteurs sur la descendance finale par générations de femmes ne sont-elles pas trop optimistes? La question se pose surtout en pensant aux générations qui n'étaient pas encore mariées lors de l'enquête de 1971.

L'ouvrage a cependant entièrement raison de rappeler les suggestions faites par la Commission d'enquête sur la situation de la femme au Canada en vue de permettre aux femmes de concilier leurs aspirations à la maternité et à une activité professionnelle. C'est là le seul vrai défi à long terme si l'on veut revaloriser la fécondité.

Cette revalorisation n'ira pas jusqu'à provoquer la surfécondité nécessaire pour assurer, comme naturellement, le maintien de la proportion actuelle de francophones au Canada et au Québec. À mon avis, ce maintien n'est pas comme tel l'objectif principal; mieux vaut une minorité de 23% qui s'impose par sa qualité qu'une minorité de 28% qui ne pèse pas lourd par sa quantité. Le problème est définitivement celui de Montréal et des immigrants; c'est un problème avant tout politique qui, ici comme chez les Flamands de Belgique, ne se résoudra que par l'unilinguisme, (lequel s'accommode de la connaissance de l'anglais).

L'ouvrage sous revue étant destiné à un public assez large, ne pouvait entrer dans le domaine des subtilités qu'affectionnent les spécialistes. Sans donc chercher la petite bête ou la faille, on peut cependant relever des présentations ou interprétations douteuses. Ainsi, à la page 37, compare-t-on le nombre d'enfants prévus avec celui qu'auraient les femmes si elles pouvaient recommencer à zéro. La comparaison, faite horizontalement, est dangereuse; ainsi, il n'est pas certain du tout que parmi les femmes de trente-cinq ans et plus, les 46.6% qui auraient de quatre à six enfants si c'était à refaire englobent les 29.7% qui prévoient ce nombre d'enfants. De même, pour sept enfants et plus, le passage horizontal de 14.7% à 5.0% n'est pas automatique, même s'il est probable que pour tant d'enfants le 5% englobe très peu de femmes qui prévoient moins que sept enfants.

En page 47, les auteurs calculent le pourcentage de femmes qui n'ont pas désiré *positivement* avoir leur dernier enfant. La question, telle que posée aux femmes en bas de la page 46, ne semble cependant pas permettre de distinguer entre celles qui positivement ne voulaient pas être enceintes et celles qui ne désiraient pas positivement avoir encore un enfant mais en acceptaient au moins implicitement le risque; pour les premières il y a échec de la contraception, pour les secondes, seulement relâchement de celle-ci. Le chapitre 6 ne permet pas plus d'apprécier l'efficacité de la pratique de la contraception.

Henripin et Lapierre étaient parfaitement conscients de la grande difficulté d'une entreprise cherchant à cerner les comportements à partir des opinions déclarées; ils ont fait preuve d'ingéniosité dans la formulation de leurs questions, notamment pour circonvenir les rationalisations et auto-justifications, sans toujours y réussir. Ceci n'est pas un reproche, car ils ont soin de souligner à quel point est indispensable l'apport de la science psychologique si l'on veut mieux comprendre les comportements et leurs motivations profondes dans le domaine complexe de la fécondité. Il ne reste qu'à souhaiter qu'une équipe de psychologues qualifiés s'intéresse enfin à ce domaine. Des progrès récents ont été faits de ce côté aux États-Unis, mais le Québec est en retard; ses psychologues seraient-ils inhibés ou préjugés?

Il reste à attendre que la riche moisson récoltée par l'enquête nous apporte bientôt les études complémentaires annoncées en filigrane, avec notamment une approche comparative intégrant les travaux antérieurs de Henripin sur le recensement de 1961 et les données d'autres pays comparables, États-Unis notamment. Un petit regret pour finir: il est dommage que les hommes n'aient pas eu voix au chapitre dans l'enquête de 1971. La procréation est affaire de couples et, comme les travaux de l'équipe Cournoyer auprès des ménages défavorisés de cinq villes du Québec l'ont montré, l'analyse du couple dans ses interactions contribue à approfondir notre compréhension des attitudes et comportements de fécondité.

André LUX

Département de sociologie,
Université Laval.